(N°. 6.) (1827.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du SAMEDI, 20 *Janvier* 1827.

AFFAIRES DE LA GRÈCE.

Corfou, 5 *décembre.*

La flotte égyptienne, forte de 45 voiles, portant des munitions, mais point de troupes, a été battue dans les eaux de Candie par un ouragan terrible qui a fait périr 15 bâtimens, corps et biens; 30 vaisseaux seulement sont entrés à Navarin.

ESPAGNE.

Madrid, 4 *janvier.*

(Correspondance particulière.)

De tous les points de la Péninsule il y a des troupes en marche pour se rendre sur les frontières du Portugal. Une armée de 33,000 hommes d'infanterie, 3,000 chevaux avec l'artillerie nécessaire doit être organisée sur-le-champ. Ces troupes seront divisées en trois corps pour former un cordon dans les provinces d'Estramadure, la Vieille-Castille et la Galice. Déjà beaucoup de régimens, de brigades et de bataillons sont en marche pour Talaveira de la Reina, où le quartier-général est provisoirement indiqué. Le général comte d'Espagne qui paraît devoir commander cette armée, a représenté que les régimens d'infanterie de la garde ne sont guère en état de se mettre en campagne, que les officiers en général sont trop jeunes, et que les soldats manquent de l'instruction nécessaire.

Après la prise d'Almeida, M. Lamb a remis à notre gouvernement trois notes; dans la première, S. Exc. disait qu'elle savait positivement que c'est de Cisdad-Rodrigo, qu'on avait fourni l'artillerie; dans la seconde elle ajoutait que les prisonniers faits par les rebelles avaient été envoyés en Espagne; dans la troisième enfin elle désignait le lieu même sur lequel ils avaient été dirigés. M. Salmon a répondu à ces notes qu'il en avait communiqué le contenu au ministre de la guerre, et que celui-ci ignorait les griefs dont se plaignait S. Exc., et qu'aucun renseignement sur cet objet n'était parvenu à son ministère. M. Lamb a feint d'être satisfait des réponses de M. Salmon; mais personne n'est dupe de sa longanimité, et quoique les feuilles étrangères parlent de paix, d'union, de bonne intelligence parmi les grandes puissances, chacun est d'avis maintenant qu'aussitôt que les Anglais auront réuni toutes leurs forces en Portugal, et pris en conséquence les mesures convenables, ils déchireront le voile et et se prononceront avec énergie.

ANGLETERRE.

Londres, *le* 12 *janvier.*

Un journal de Philadelphie, du 11 déc., contient le § suivant sur l'occupation du Cuba :

» Nous apprenons que l'Angleterre et les Etats-Unis sont d'accord, que ni l'un ni l'autre de ces gouvernemens ne doit s'emparer de la Havane. Il est certain que le dernier ne permettra, sous aucune considération, à la Grande-Bretagne d'occuper cette île, sans une guerre. Elle commande en effet l'entrée du Mississipi, et par sa position rapprochée de la Nouvelle Orléans, cet état se trouverait sous le contrôle de l'Angleterre si celle-ci dominait à la Havane. D'un autre côté, l'Angleterre ne permettrait pas aux Etats-Unis de prendre possession de l'île, attendu que dans ce cas cette république aurait le pouvoir de détruire le commerce de la Jamaïque.

» Cependant ni l'une ni l'autre de ces puissances n'auraient aucune raison de s'opposer à ce que Cuba se déclarât indépendante. Et il est probable que dans ce moment des négociations sont entamées entre les deux gouvernemens, ayant pour objet de laisser à la Grande-Bretagne la faculté de bloquer l'île en cas de guerre avec l'Espagne, événement qui porterait sans doute les habitans à secouer le joug de l'Espagne. Le journal américain insinue ensuite que les dépêches apportées à Washington par un messager du roi d'Angleterre sont relatives à cette affaire.

Du 13. — Voici les nouvelles parvenues de la Jamaïque, 19 novembre :

» Une révolution a eu lieu à St.-Domingue par suite des mesures coërcitives qu'on avait adoptées pour forcer les nègres à travailler à la terre afin de fournir à leur propre entretien et à celui du gouvernement.

» M. Lister, vice-consul à St.-Domingue, est venu ici dans un navire américain. Il a fait parvenir ses dépêches au gouverneur et à l'amiral, et l'*Arlequin* part ce matin pour le Port-au-Prince, afin de protéger les sujets britanniques qui y demeurent. On doit y envoyer d'autres navires de guerre. Il circule bien des bruits relativement à cette affaire, mais nous nous abstiendrons d'en parler jusqu'à ce que nous ayons des nouvelles plus authentiques. »

— Le *Globe* annonce que le bruit venait de se répandre que l'ambassadeur d'Autriche allait suivre l'exemple de M. de Polignac et quitter Londres.

— Le même journal emprunte aux journaux des Etats-Unis la nouvelle que le président d'Haïti a annoncé officiellement au consul français qu'il ne pourrait payer l'indemnité convenue; que, à la suite de cette déclaration, il avait convoqué tous les chefs civils et les commandans militaires des départemens pour une assemblée générale qui devait avoir lieu le 20 novembre. On attendait avec impatience le résultat de cette convocation.

— On lit dans le *Globe :* « Le bruit s'est répandu à la Bourse que le gouvernement venait d'être officiellement informé, par M. Lamb, que la cour de France (*french court*) a joué le principal rôle dans l'organisation et l'invasion des rebelles portugais. »

FRANCE.

Paris, *le* 14 *janvier.*

M. le comte Lanjuinais vient d'être subitement enlevé à sa famille, à ses amis, et l'on peut dire à la France entière. Après 4 jours de maladie, cet homme vénérable qui, à travers nos dissentions politiques, conserva toute la pureté du plus noble caractère, a succombé au moment où ses efforts à la chambre des pairs pouvaient être encore utiles à la cause des libertés publiques.

Du 15. — Le *Véridique de l'Hérault* annonce sous la rubrique de Madrid :

» L'ambassadeur d'Angleterre et celui de Russie sont prêts à partir; tout est emballé, mais leur départ paraît encore suspendu. La brigade suisse a également fait ses dispositions de marche; les caissons sont chargés. M. le général d'Arbaud-Jouques a vendu une voiture, quelques effets, et ses malles sont faites. »

— M. l'Hotellier, curé doyen de la paroisse de Fère-en-Tardenois, ayant, le 6 nov. dernier, procédé aux cérémonies religieuses d'un mariage, avant que l'acte en ait été reçu et constaté par l'officier de l'état civil, le tribunal de Château-Thierry l'a condamné, le 8 déc., à 16 f. d'amende et aux frais du procès, en vertu de l'art. 199 du code pénal.

— Le *Journal de Paris* dit que le gouvernement français est intervenu dans la convention que ni l'Angleterre ni les Etats-Unis ne prendront possession de la Havane.

— En vertu de l'art. 8 de la loi du 9 juin 1819, les journaux ont été requis d'insérer le second grand article du *Moniteur*